



RYTHMES SCOLAIRES : LES INÉGALITÉS REDOUBLENT !

La réforme des rythmes scolaires a renforcé les inégalités. Le décret relatif à « l'organisation de la semaine scolaire » paru au Journal Officiel du 28 juin les renforcent.

. En proposant aux mairies la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours, le ministère entérine les disparités de moyens et soumet l'école aux logiques économiques des communes ou des régions.

L'école de la République a toujours très bien fonctionné pour la reproduction des élites. En resserrant les apprentissages scolaires sur les « fondamentaux (maths / français) », elle relègue à l'extérieur de l'école les autres champs disciplinaires qui permettent de tisser des liens entre les savoirs et de construire du sens.

Les régions et communes aux caisses bien pleines et parents favorisés peuvent mettre en œuvre ces activités. Pour les plus pauvres, il ne reste que l'impitoyable machine à sélectionner.

Les personnels de l'éducation, les agents communaux, les parents, lors des premières consultations, ont plébiscité ce retour aux quatre jours d'école, pour des raisons légitimes, notamment moins de fatigue pour toutes et tous. Mais, sur le fond, l'école française n'a pas été refondée. Elle reste inégalitaire et construite sur une culture académique.

Le bon rythme, ce n'est pas 4 ou 5 jours de classes par semaine. C'est surtout une autre école qui, quel que soit le nombre d'heures qu'on y passe, propose aux enfants un espace d'expérimentations et de ce fait d'apprentissages, basé sur

la liberté.

Des espaces riches et variés qui garantissent le respect des rythmes individuels tout en favorisant la construction d'un rapport serein à la collectivité, ainsi qu'un sens de la réflexion et de l'organisation collective. Avec des adultes qui ne subissent pas constamment la pression de l'évaluation des élèves et de leur mise au pas.



PRÉAVIS DE GRÈVE

La CNT éducation dépose chaque semaine des préavis pour soutenir les mobilisations des personnels. Ces préavis couvrent tous les personnels au niveau local comme national. Ces préavis peuvent servir à défendre des élèves menacé.e.s d'expulsion pour défaut de papier.

Pour nous contacter
07 82 14 98 31

BREVET MILITAIRE

« Montrez en quelques lignes que l'EMC est au service des valeurs militaires »

L'intitulé de la dernière question d'EMC au DNB de cette année aurait pu prendre cette tournure : après avoir étudié un texte du think tank libéral iFRAP, les candidat-es devaient rédiger une note montrant que l'armée était « au service des valeurs de la

République et de l'Union européenne ». Tristement pathétique ? N'oublions pas que le protocole école-armée de 2016 prévoit explicitement de faire comprendre aux élèves que « les militaires servent la Nation ». En prenant exemple sur le Rwanda peut-être ?

CP À 12, MAÎTRES SUPPLÉMENTAIRES ET CARTES SCOLAIRES : ÇA COINCE !

Le dispositif Macron « 100 % de réussite en CP » soulève plus de problèmes qu'il n'en résout. Il conduit à formater et contrer les pédagogies alternatives développées par les équipes. Il réduit les effectifs au cycle 2 et rien pour le cycle 3...



Et, faute de créations de postes suffisantes, la mise en place des « CP à 12 » se fera en supprimant les « maîtres supplémentaires » obtenus sous Peillon en 2012. S'ajoutent des cartes scolaires défavorables : fermetures de classes, regroupements de classes rurales...

C'est pourquoi, dans le Var, le Vaucluse, le Rhône et la Seine-Saint-Denis, des appels unitaires à la grève ont rassemblé plusieurs centaines de collègues devant les directions académiques le 23 juin. Le Tarn, la Garonne, et la Seine et Marne prenaient le relais le 26.

FRONT SOCIAL : RENDEZ-VOUS LE 14 JUILLET ET LE 12 SEPTEMBRE

Contre le démantèlement annoncé par ordonnances du Code du travail, plusieurs syndicats et collectifs se sont regroupés dans le Front social. Plusieurs initiatives et manifestations ont d'ores et déjà rassemblées des dizaines de milliers de militantes. Deux nouveaux rendez-vous sont prévus : le 14 juillet à Paris pour « une reconquête populaire » de cette journée et, le 12 septembre, avec la CGT confédérale qui veut agir « contre la réforme du Code du Travail ».



FAMILLES SANS LOGEMENT



A Fougères (Bretagne) et à Vaulx-En-Velin (Rhône), des intersyndicales soutiennent des familles sans logement dont les élèves sont scolarisés dans les collèges Thérèse Pierre et Henri Barbusse. Les préfectures se dédouanent en renvoyant les familles vers les hébergements d'urgence (le 115). Aucune proposition sérieuse de logements à long terme.

De plus en plus d'enfants scolarisés vivent dans la rue. En France, selon un rapport de l'INSEE (2012), ils étaient 30.000 soit une augmentation de 50 % depuis 2002.

En 2016, 40.000 familles étaient hébergées en hôtel.